



Presse Nationale

> Politique



Béoumi/ Apaisement du climat social : Sidi Touré aux populations : "Une élection n'est pas un rendez-vous avec la mort"

Le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, a échangé avec les populations de la région de Béoumi, le week-end dernier, afin de juguler la crispation des esprits qui a prévalu durant la période électorale. Recevant les différentes communautés tour-à-tour, les chefs religieux, les chefs traditionnels, les associations de femmes, les jeunes et les cadres du RHDP, le porte-parole du gouvernement a invité ses hôtes à être des relais dans la sensibilisation pour le maintien de la paix, la cohésion sociale auprès de leurs parents... Car pour lui, "une élection n'est pas un rendez-vous avec la mort".



Daloa/ Violences post-électorales : Mamadou Touré prône la paix et le vivre ensemble

Lors du conseil politique du RHDP, le 17 novembre, le Président Alassane Ouattara avait donné instruction aux cadres de son parti de retourner sur le terrain à l'effet de contribuer à l'apaisement du climat social et à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Traduisant en acte cette instruction, le 21 novembre 2020, le ministre Mamadou Touré, par ailleurs, coordonnateur RHDP dans le Haut-Sassandra, s'est rendu à Gboguhé et Zah, deux localités du département de Daloa, émaillées de violences à l'occasion de la présidentielle 2020. Dans ces localités, Mamadou Touré, après avoir exprimé au nom du Président Alassane Ouattara, la compassion de l'Etat de Côte d'Ivoire à toutes les victimes, quel que soit leur bord, les a invitées au vivre-ensemble et au renforcement de la paix. Il a apporté le soutien financier de l'Etat à ces populations.



Violences post-électorales : Jean-Claude Kouassi réengage une mission de paix

Jean-Claude Kouassi, coordonnateur régional RHDP de Gbêkê, ne veut rien lâcher dans sa recherche permanente de paix dans sa région. Suite aux violences post-électorales enregistrées dans certaines localités, le membre du gouvernement a échangé les 21 et 22 novembre 2020, à son domicile de Bouaké, avec l'ensemble des forces vives de la société. Au cours de ces rencontres qui ont permis de faire le point de la situation, Jean-Claude Kouassi a réaffirmé son engagement de faire davantage pour le retour rapide de la paix et de sa consolidation dans la région de Gbêkê.



Agnibilekrou / Pascal Abinan : "Le Président Ouattara va continuer à travailler pour tous les Ivoiriens"

"Le Président Ouattara a gagné parce que son bilan est plus que positif dans tous les secteurs de développement. Il va continuer à travailler pour tous les Ivoiriens sans exclusive. Pour ce nouveau quinquennat qui commence, vous allez voir ce que le Président va faire pour vous". Tels sont les propos du ministre Pascal Kouakou Abinan, coordonnateur du RHDP dans la région de l'Indenié-Djuablin, président du Conseil régional, à l'endroit de la chefferie traditionnelle d'Agnibilekrou. Il était en compagnie du ministre Siandou Fofana, avec qui il est venu porter un message du Président de la République aux populations du département d'Agnibilekrou. C'était le dimanche 22 novembre 2020, à la cour royale d'Agnibilekrou.

> Economie

Finances publiques : le collectif budgétaire 2020 adopté par les députés



Le ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, a présenté hier, le projet de loi de finances rectificative portant budget de l'Etat de l'année 2020, à l'Assemblée nationale. Après plusieurs échanges, les membres de la Commission des affaires économiques et financières du Parlement ont adopté à l'unanimité le budget modificatif 2020, qui enregistre une hausse globale nette du budget de 354.377.554.978 FCFA, portant son niveau à 8.415.390.885.808 FCFA contre 8.061.013.330.830 FCFA.

> Société



Mugef-CI : le nombre de médicaments remboursables revu à la hausse

Le nombre de médicaments remboursés par la Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire (Mugef-CI) au titre du régime complémentaire au régime général de base de la Couverture maladie universelle (CMU), a été augmenté, selon un communiqué de presse. Selon le communiqué de la direction de communication de la Mugef-CI, le nombre de médicaments remboursables qui était de 1607 médicaments est désormais de 2013 médicaments. Une décision qui fait suite à un arrêté du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale.

Vu sur le Net

> Economie



Code de l'élevage de Côte d'Ivoire : un atelier de validation de l'avant-projet de loi s'ouvre le mercredi 25 novembre à Grand-Bassam

Le ministère des Ressources animales et halieutiques organise, du 25 au 27 novembre 2020, à Grand-Bassam, un atelier de validation de l'avant-projet de loi portant code de l'élevage de Côte d'Ivoire.



Gestion des finances publiques : les députés honorent le ministre Moussa Sanogo

En marge de sa session de ce lundi 23 novembre 2020, qui s'est soldée par l'adoption du projet de loi de finances rectificative pour l'année 2020, les députés membres de la Commission des Affaires Economiques et Financières (CAEF) de l'Assemblée nationale ont tenu à honorer le ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo. Ils lui ont offert un tableau, pour son humilité, sa constance, sa maîtrise des dossiers, son esprit d'ouverture, mais aussi et surtout pour son sens élevé de la République et du devoir bien accompli... Le député Sangaré Yacouba, qui s'exprimait au nom des parlementaires, y compris ceux de l'opposition, a indiqué qu'à travers le tableau qui lui est ainsi offert, la CAEF reconnaît les mérites et les qualités d'un haut responsable de l'Etat très courtois avec les députés.

> Société



Coronavirus : le relâchement dans les mesures barrières inquiète

Au point presse bimensuel du gouvernement sur la Covid-19, le lundi 23 novembre 2020 à Abidjan, le conseiller technique du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Edith Clarisse Kouassy, a dit son inquiétude face au relâchement dans le respect des mesures barrières. « Le relâchement quasi-total constaté dans le respect des mesures barrières inquiète alors même que l'Europe fait face à une seconde vague. Il nous appartient de faire en sorte que cela n'arrive pas dans notre pays. Nous ne devons pas et ne pouvons pas nous le permettre », a insisté Dr Edith Clarisse Kouassy. Pour ce faire, elle a exhorté la population à la prudence et à la vigilance en respectant les mesures barrières, afin de préserver les acquis. (source : CICG)

> Sport



Basket-ball : la saison 2020-2021 démarre le 19 décembre (Fédération)

La saison 2020-2021 de basket-ball démarre le samedi 19 décembre 2020 a annoncé ce lundi, la Fédération ivoirienne de Basketball (FIBB) dans un communiqué. « Pour cette saison, la FIBB décide d'exonérer des frais de licence, d'engagement et de cotisation, tous les clubs et tous les centres qui sont engagés pour la saison 2020 qui n'a pu arriver à son terme », indique le président Mahama Coulibaly. Cependant, les clubs et les centres devront supporter obligatoirement les charges liées à la visite médicale de tous les acteurs concernés de leurs équipes.

Football : décédé samedi, Sidy Diallo sera inhumé ce vendredi



Décédé le samedi dernier du fait de la Covid-19, le président de la Fédération ivoirienne de football (FIF), Augustin Sidy Diallo, sera inhumé ce vendredi 27 novembre dans "la plus stricte intimité familiale", selon le ministre des Sports, Claude Paulin Danho. Cependant, les lundi 23 et mardi 24, les condoléances au domicile du défunt de 18h à 20h. Le mercredi 25, de 18h à 21h, une veillée de prière aura lieu à la grande mosquée de la Riviera. Samedi, après l'enterrement du défunt vendredi, une autre cérémonie au parc des Sports à Treichville va se tenir.



Sport : Ahmad Ahmad, président de la CAF suspendu par la FIFA

La commission d'éthique de la FIFA a suspendu pour cinq ans le président de la Confédération africaine Football (CAF), Ahmad Ahmad, lui infligeant de surcroît 200 000 francs suisses d'amende (185 000 euros), notamment pour détournements de fonds. Le dirigeant malgache de 60 ans, à la tête du football africain depuis mars 2017 et candidat à un deuxième mandat, avait par ailleurs été placé en garde à vue pour des soupçons de corruption en juin 2019 à Paris. La justice interne de la FIFA, dont Ahmad Ahmad est vice-président, a estimé que le patron de la Confédération africaine « avait manqué à son devoir de loyauté, accordé des cadeaux et d'autres avantages, géré des fonds de manière inappropriée et abusé de sa fonction de président de la CAF », indique l'instance lundi dans un communiqué.

Agence de Presse

> Société



Le parlement des enfants reconnaissant au gouvernement pour ses actions en leur faveur

Le parlement des enfants a exprimé, lundi 23 novembre 2020, sa reconnaissance au Chef de l'Etat et son gouvernement pour les actions menées en leur faveur notamment au niveau de l'éducation, de la santé et de la nutrition. « Le Président de la République et son gouvernement pensent beaucoup à nous et à notre protection, notamment à notre éducation, à notre santé, notre nutrition. Il a fait de la lutte contre ceux qui nous exploitent une priorité car nous sommes encore des enfants qui avons besoin de grandir et d'éviter des travaux qui ne nous conviennent pas », a dit la porte-parole du parlement des enfants, Kouakou Ange Marie-Grâce, dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'Enfant.



10 nouveaux cas de Covid-19 et 21 guéris

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré, lundi 23 novembre 2020, 10 nouveaux cas de Covid-19 sur 966 échantillons prélevés soit 1% de cas positifs, 21 guéris et zéro décès. A la date du 23 novembre, la Côte d'Ivoire compte donc 21 148 cas confirmés dont 20 819 personnes guéries, 131 décès et 198 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 211 202.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.offidel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cigg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.